

VD_GERICHTE PT14.026941 vom 13. Juli 2017

VD Tribunal cantonal, 2017-07-13, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_PT14.026941

FR: VD_GERICHTE PT14.026941 du 13 juillet 2017

IT: VD_GERICHTE PT14.026941 del 13 luglio 2017

Erwägungen

E. 8

Compte tenu de ce qui précède, il y a lieu de rejeter les appels selon le mode procédural de l'art. 312 al. 1 CPC. Il n'y a donc pas lieu d'allouer des dépens, puisque chaque partie succombe sur son propre appel et que des réponses aux appels n'ont pas été demandées.

- 50 -

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.